Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée

Proposition des acteurs pour la préparation du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'Arc Languedocien

Organisme : **Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée**

Nom et prénom du représentant : Raymond COUDERC

Fonction : Président

Coordonnées de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée :
31, Quai du Port Neuf
BP 2551
34556 Béziers cedex
Tél : 04.67.09.23.23.
Fax : 04.67.09.23.29.
Couriel : cabeme@beziers-agglo.org

Vos attentes et vos objectifs dans ce débat

Le débat doit faire ressortir de façon très nette le diagnostic du système actuel de transports dans l'arc languedocien et les évolutions prévisibles si rien n'ai fait (scénario « au fil de l'eau ») aux différents horizons 2010 et 2020. Il doit ensuite présenter les avantages et inconvénients de chacune des solutions envisageables, des plus « classiques » aux plus innovantes. Le diagnostic du système de transports ainsi que les solutions envisagées doivent s'inscrire dans la prise en compte, plus large, de l'aménagement du territoire des secteurs concernés afin de montrer vers quel type d'organisation et de fonctionnement des territoires on s'oriente dans chaque cas.

Dans ce débat, la question reste posée des marges de manoeuvre dont disposeront les décideurs locaux, en matière de politique d'aménagement du territoire et de transports, de 2006 jusqu'en 2020 pour faire face à la congestion des infrastructures tant routières que ferroviaires.

Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?

Une manière dont le débat pourrait être abordé serait d'expliciter pourquoi les politiques et les moyens « classiques » que les pouvoirs publics déroulaient jusque-là pour faire face aux besoins de croissance des populations et des territoires en matière de transports et d'infrastructures ne sont plus applicables aujourd'hui, en raison de leurs coûts, de leur impact économique, social et environnemental et de leurs conséquences en termes d'aménagement du territoire. Ces solutions « classiques » risquent même parfois de s'avérer insuffisantes dès leur mise en oeuvre ou très rapidement. C'est pourquoi, de nouvelles solutions innovantes doivent être recherchées et devant l'ampleur des besoins, c'est un ensemble de mesures complémentaires qui devra être mis en place de front. Ces solutions innovantes et diversifiées devront également s'accompagner de réflexions et de mesures « à la source », autrement dit qui concernent la demande des acteurs économiques et plus largement les comportements de toutes les catégories d'usagers.

1/ Montrer les avantages mais également les inconvénients, les limites, les freins, sur le plan financier, sur celui de l'aménagement du territoire, et aussi sur un plan social, environnemental, en termes d'efficacité, de niveau de service rendu, des solutions « classiques » d'amélioration et de développement des modes de transport actuels : élargissement des autoroutes (et nationales), création de nouvelles autoroutes (et nationales), amélioration et création de nouvelles capacités ferroviaires (TER et TGV).

On voit par exemple dans le dossier « Eléments de réflexion… » que le scénario d'élargissement de l'A9 par une infrastructure co-axiale, indépendante de la 2x3 voies actuelle, semble présenter peu d'avantages en termes de desserte et de développement du territoire par rapport au scénario dit volontariste qui consiste en une simple amélioration de la gestion des flux.

2/ Montrer les avantages mais également les inconvénients, les limites, les freins, au plan financier, technologique, environnemental, en termes d'efficacité, de qualité du service rendu, des solutions innovantes d'amélioration et de développement des modes de transport :

- amélioration de l'exploitation du mode fluvial,
- évolution des technologies et de l'organisation du transport fluvial,
- développement des « autoroutes de la mer »,
- développement des « autoroutes ferroviaires »,
- développement du transport combiné de marchandises,
- développement des TER,
- augmentation des performances et de la capacité des TGV,
- optimisation de la circulation des trains,
- modulation de la tarification de l'axe autoroutier,
- régulation de la vitesse de circulation sur cet axe
- régulation de l'accès à cet axe
- …

L'efficacité de ces solutions en termes de report modal reste à approfondir. Elles doivent faire l'objet de mesures d'accompagnement (commercial, en communication..) et s'inscrire dans le cadre de politiques sectorielles cohérentes de la part des pouvoirs publics dans le domaine des transports et des infrastructures.

Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?
Par rapport au document « Eléments de réflexion… », le document soumis au grand public doit être épuré dans la description détaillée et technique qu'il contient pour, en revanche, mettre l'accent sur l'efficacité en termes de transport, sur la faisabilité technique et économique et sur les conséquences urbaines et environnementales de chacune des options présentées.
Par exemple, le scénario de création d'une autoroute « du Piémont », qui semble le plus contrasté par rapport au scénario de référence, doit être présenté de manière plus approfondie sur le plan des conséquences sur l'organisation, le fonctionnement et le traitement paysager des territoires.

Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?
- Un document papier à plusieurs niveaux d'entrée, comme le document « Eléments de réflexion… ». Une synthèse, des problématiques générales thématiques et des fiches ponctuelles.
- Un document vidéo reprenant les problématiques générales thématiques et la synthèse.
- Une exposition itinérante.

Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisagez de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?
- Diffusion sur le Magazine d'information de Béziers Méditerranée et sur les publications spécifiques de Béziers Méditerranée Expansion.
- Utilisation du Magazine du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Biterrois.

Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte-tenu du champ géographique du champ du débat ? A quels horaires et quels jours de la semaine ?
Réunions publiques à organiser au Palais des Congrès de la Ville de Béziers, en fin de journée.

Quels seront à priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité… ?
Voir plus haut question sur les outils d'information.

Autres suggestions pour l'organisation générale du débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?
- lettre cadre, à envoyer aux habitants de la CABM en publipostage pour annoncer les réunions publiques
- organisation des débats à l'échelle du SCOT du Biterrois de façon à intégrer la réflexion sur la politique des transports dans l'arc languedocien dans les débats de planification menés par les acteurs du territoire biterrois que constituent les dix EPCI regroupés dans le SCOT du Biterrois.